

6^e rencontre citoyenne

SAMEDI 11 NOVEMBRE 2023 – SALIES-DU-SALAT

SYNTHÈSE

Participation de dix-huit citoyens

Le Conseil de Développement (CODEV) est composé de 4 collèges (citoyens, associations, monde économique, personnes ayant une qualification particulière) de 9 personnes, soit un total de 36 membres, tous bénévoles. Ce CODEV ne compte actuellement qu'une quinzaine de membres actifs et ces rencontres citoyennes sont aussi une occasion de susciter de nouvelles adhésions.

Le CODEV fonctionne en groupes de travail : aménagement du territoire, plan climat et forêts, valorisation des produits du terroir et circuits courts, eau/énergie. Le CODEV se réunit en réunion plénière une fois/mois.



1^E PARTIE

LE DÉBAT MOUVANT AVEC SIX AFFIRMATIONS CLIVANTES

Un débat mouvant consiste à soumettre une affirmation clivante à l'ensemble des participants, puis à leur demander d'exprimer physiquement leur accord ou leur désaccord, en allant d'un côté ou de l'autre de la salle, selon leur avis. Après un temps de réflexion laissé aux deux groupes ainsi formés pour justifier leurs choix, le débat est lancé avec la règle suivante : formuler des arguments pour expliquer sa position et changer de « côté » si les arguments de l'autre camp sont convaincants. L'objectif n'est pas de tirer des conclusions de ces débats mais simplement de lancer la rencontre sous une forme dynamique qui suscite la participation.



- **Seule la sobriété sauvera l'humanité**

Une très grande majorité est en désaccord avec cette affirmation.

- Une large majorité considère la sobriété comme nécessaire voire indispensable mais qu'elle n'est pas la « seule » condition pour sauver l'humanité.
- L'incitation à la sobriété individuelle est utilisée par les élus pour se décharger de leurs propres responsabilités, sur les citoyens.

- **Les consommateurs, par leur choix, sont responsables des modèles de production agricole**

Les avis sont partagés mais une majorité exprime son désaccord avec les arguments :

- La PAC a plus de pouvoirs que les consommateurs
- Les associations de consommateurs peuvent agir car elles ont beaucoup de pouvoirs
- La part de responsabilité individuelle représente 25 % face aux 75% de responsabilité du système
- **Le consommateur est responsable de ses choix...** S'il est en mesure de payer les produits d'une agriculture vertueuse.

- En matière de consommation, les citoyens ne sont plus des citoyens mais des consommateurs et font leurs achats en fonction de leur budget
- Un producteur local fait vivre une famille, des commerces, participe au maintien des écoles sur son territoire

- **La gestion de l'eau ne doit être que publique**

Les avis sont partagés.

- Il ne doit pas y avoir d'intérêts privés dans la gestion de l'eau potable ou usée
- **L'eau est une affaire de spécialistes.** Elle peut être produite par le secteur privé mais doit être contrôlée par le secteur public
- Le tout public ne peut pas fonctionner
- **L'eau est un bien commun.** Son accès doit être géré par le secteur public.
- Le secteur privé doit gérer ses propres déchets (eau usée)

- **L'énergie nucléaire est la seule solution réaliste pour réduire les émissions de carbone à grande échelle**

Les avis sont partagés

- L'échelle de temps du nucléaire n'est pas à l'échelle humaine
- Une centrale nucléaire est construite pour fonctionner sans risque durant 30 000 ans
- On ne peut pas fermer toutes les centrales nucléaires en même temps
- Quid du nucléaire dans un monde géopolitiquement instable ?
- **Nous devons modifier nos modes de vie pour être moins dépendants du nucléaire**
- Avec le réchauffement climatique et l'augmentation des températures, le manque d'eau pour refroidir les réacteurs est un risque majeur de surchauffe et d'accident
- Une centrale nucléaire nécessite de l'uranium pour produire de l'électricité. Une fois utilisé, l'uranium se transforme en déchet radioactif, qui pollue l'environnement.

- **La voiture individuelle est obsolète, limitons-nous aux transports en commun et aux vélos**

Une très grande majorité n'est pas d'accord :

- Il n'y aura jamais suffisamment de transports en commun en milieu rural
- **Les services publics fermant les uns après les autres en milieu rural (et pas seulement...) la voiture individuelle est indispensable pour se rendre au chef-lieu d'arrondissement**
- La technologie a transformé l'espace : la voiture individuelle a amené le consommateur à se déplacer facilement vers des centres commerciaux, entraînant la fermeture des commerces dans les villages
- La voiture individuelle crée à la fois un espace de liberté et un manque de lien social
- On peut faire la politique de l'autruche : « je sais que la voiture individuelle est obsolète mais je continue à l'utiliser »



- **Il faut réquisitionner les logements non occupés**

Les arguments sont en faveur du oui mais le public est partagé (notamment entre propriétaires et locataires)

- L'État doit mettre en place une fiscalité efficace qui obligerait les propriétaires à mettre en location les logements vides
- Il faut arrêter de construire des logements pour faire cesser l'artificialisation des sols
- Les citoyens qui n'ont pas suffisamment de revenus ou de garants accèdent difficilement à la location
- De nombreux propriétaires n'ont pas les moyens financiers de rénover leurs logements pour les proposer à la location
- Certains propriétaires préfèrent louer leur logement en location saisonnière afin d'éviter les problèmes avec les locataires.

2^E PARTIE

LES ATELIERS

- **ATELIER ALIMENTATION**

- Favoriser l'accès au foncier pour l'installation de nouveaux agriculteurs. Pépinière de maraîchage à développer.
- Proposer un espace de distribution alimentaire dans les villages avec des producteurs locaux en s'inspirant de LOCO'MINGES, épicerie coopérative
- Mettre en place un véhicule qui ferait la tournée des producteurs locaux pour récupérer les légumes et les amener à l'espace de distribution
- Épicerie ambulante dans l'esprit « LILI VADROUILLE » à développer sur le territoire CGS.
- Soutenir les AMAP (logistique, foncier...)
- Concernant le marché de Salies-du-Salat, proposer des animations pour attirer les consommateurs. Quelle communication ?
- La mise en place d'un deuxième marché hebdomadaire à Salies-du-Salat a été évo-

quée. Plusieurs propositions : jeudi matin, mercredi après-midi, samedi matin, vendredi soir (en déplaçant sous la halle de Salies le marché de Mane ?)

— Développer le TAD (Transport A la Demande) pour se rendre au marché

• ATELIER ÉNERGIE

L'énergie est un bien indispensable comme l'eau.

BOIS

- La ressource bois est conséquente dans les Pyrénées, mais il faut veiller à ne pas l'épuiser. Puis favoriser le local car le bois pèse lourd et coûte cher en déplacements.
- Le bois doit être sec pour éviter la pollution atmosphérique (fumée bleue = particules) et la combustion ne doit pas descendre en dessous de 80°.
- Proscrire les cheminées à foyer ouvert. Le bois brûlé ne permet pas un cycle vertueux du carbone comme le pourrissement du bois sur place le permet avec en plus un apport pour le sol.

ÉNERGIE HYDRAULIQUE

- Investir dans la recherche de pompage pour, lors d'une production excédentaire d'énergie, renvoyer l'eau en amont de la centrale.
- Manque de conseil, sérieux et indépendant, pour bien choisir ses équipements, réaliser une bonne isolation pour optimiser sa consommation d'énergie ou faire un diagnostic de son logement.

CONSOMMATION ÉLECTRIQUE

- Une tarification progressive : plus on consomme plus on paie favoriserait le bon usage de l'énergie. Cependant il faudra étudier une tarification prenant en compte tous les modes de consommation : voiture électrique (qui évite l'énergie fossile), entreprises...
- Il faut investir dans la recherche pour le stockage de l'énergie qui favoriserait la production d'une énergie moins impactante sur l'environnement.
- Mutualiser, faire connaître les expériences et leur retour comme celle de la chaudière centralisée mise en place à Arbas.

• ATELIER EAU – HABITAT/LOGEMENT

La discussion a porté essentiellement sur la commune de Salies.

EAU

Inondations de juin 2023 à Salies-du-Salat

- Ces inondations auraient pu être évitées ou provoquer moins de dégâts, si l'entretien du réseau pluvial, des ruisseaux et des fossés était réalisé régulièrement.

ÉTABLISSEMENT THERMAL

Quel avenir pour les Thermes ? Crainte de voir disparaître l'établissement et ses cures.

- Manque d'informations et questionnements : jusqu'à quand l'alimentation en eau salée pourra-t-elle perdurer ? La vétusté des lieux et des puits est évoquée.



HABITAT

Constat de la vétusté des logements appartenant au secteur privé (notamment rue Compans, rue de la République)

- Concernant l'immeuble « Argelès », seuls deux propriétaires occupants résident encore dans ce bâtiment. Proposition d'une reprise de négociation avec ces propriétaires.
- On trouve des logements inoccupés sur le secteur de Salies mais pas ou peu de locations Airbnb.

• ATELIER DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE ET DÉLIBÉRATIVE

Comment faire pour que les citoyens et citoyennes prennent davantage la parole, expriment leurs aspirations, prennent conscience de leurs droits et donc de leur pouvoir d'agir, ne restent pas apathiques ou à se contenter de se plaindre face aux élus qui se sentent ainsi tout puissants ? La première réaction des participants est « **les élus ne nous écoutent pas** ». Ce manque d'écoute entraînerait **une apathie des électeurs**.

Ce manque d'écoute se retrouve au niveau même des conseils municipaux avec souvent très peu d'actifs parmi les conseillers municipaux, face à des maires qui, parfois, décident de tout. Il faudrait une plus grande implication des habitants : baisser le taux d'abstention aux élections, participer aux conseils municipaux, se battre pour le maintien des services publics,...

Lorsqu'une réponse est apportée par les élus, elle a traîné des mois ou des années avec l'exemple du **gymnase au collège de Salies**. Faute de moyens, la commune n'a pas donné suite et la Communauté de communes a repris le dossier. Le projet de réhabilitation avance. Le début des travaux est prévu courant 2024.

Outre la trop lente et trop faible réactivité des élus, il y a aussi leur manque de moyens. Moyens financiers mais aussi juridiques comme par exemple, face au **problème des locaux inoccupés**.

Autre exemple d'absence de réaction des élus ou de leur impuissance : si la mairie n'a rien fait face au manque de médecins à **la Fontaine Salée** (qui dépend du CHU de Toulouse), la 3CGS n'a pu que faire remonter le problème.

Il y a donc comme une coupure entre élus et population. Pour les thermes de Salies, il est ainsi fortement suggéré qu'une consultation de la population ait lieu sur leur avenir. Le CODEV ne pourrait-il pas se charger d'**organiser des consultations citoyennes sur ces problèmes spécifiques** ?

Le mode de scrutin des élus et le suivi de leur travail sont questionnés. Face à l'incapacité de certains, ne devrait-il pas y avoir la possibilité de leur révocation ?

En conclusion, pour promouvoir une démocratie plus participative, il est considéré que : le CODEV peut y contribuer notamment par l'organisation de ces rencontres citoyennes il faudrait mobiliser les habitants par des appels et des réunions publiques.

CONCLUSION

Comme les précédentes, cette rencontre s'est déroulée dans une bonne atmosphère et dans le respect mutuel des opinions, pourtant parfois opposées, des participants.

Sur les treize feuilles d'évaluation remises, il y a unanimité pour considérer que tant les sujets abordés que la manière de les traiter étaient pertinents. La quasi-totalité a exprimé son intérêt à recevoir le compte rendu et une bonne majorité, son accord à revenir à une autre rencontre citoyenne.

Une fois de plus, cette sixième concertation citoyenne a démontré que ces rencontres sont appréciées et que leur multiplication pourrait contribuer à un plus grand intérêt et à une éventuelle plus grande implication des citoyens et citoyennes dans les affaires publiques.